

Séances de cinéma scolaire « La Tertulia »

Aide-mémoire pour l'organisation d'une séance de cinéma avec les élèves



Synthèse de l'organisation d'une séance cinéma scolaire

Financement **Pass Culture** part collective

1- Le professeur ou l'établissement **demande une offre de séance** à La Tertulia en complétant **ce formulaire** sur le site de La Tertulia :

- Date et heure de la séance
- Nombre d'élèves
- Etablissement
- Nom du demandeur
- Adresse e-mail du demandeur

2- La Tertulia **rédige** et **publie** l'offre personnalisée sur **ADAGE**

3- L'établissement (professeur, référent culturel) **pré-réserve** l'offre sur ADAGE

4- Le chef d'établissement **valide** l'offre sur ADAGE avant la séance

- une offre par établissement et par séance
- prix : 4,50€ par élève (*financement Pass Culture part collective*)
- gratuit pour les accompagnants

NB : le prix de la séance sera réglé directement à La Tertulia par le Pass Culture part collective, l'établissement n'a rien d'autre à faire que valider la séance sur ADAGE > Pas de facturation entre l'établissement et l'association La Tertulia ou le cinéma Ciné Dyke.

Liens utiles

- Demande d'organisation de séance scolaire : <https://latertulia-lepuy.fr/demande-de-seance-de-cinema-scolaire/>
- Site officiel de La Tertulia : <https://latertulia-lepuy.fr/>
- Le cinéma scolaire Tertulia : <https://latertulia-lepuy.fr/cinema-pour-les-scolaires/>
- Dispositif Pass culture : <https://pass.culture.fr/le-dispositif/>
- Pass culture part collective : <https://eduscol.education.fr/3013/le-pass-culture-un-dispositif-collectif-pour-les-classes-et-individuel-pour-les-eleves>

Renseignements et contact

Pour toutes vos questions et vos demandes d'organisation :

tertulia@latertulia-lepuy.fr

ou

06 07 98 97 66